

Bulletin d'inscription

27ème Congrès de l'IDE

24 novembre 2023

(en présentiel sur l'Hippodrome de Vincennes ou en visioconférence)

Date limite d'inscription fixée au 14 novembre 2023 inclus

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

E-mail : Téléphone :

Fonction :

- Est adhérent(e) de l'IDE,** désire participer **en présentiel** au 27^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le 24 novembre 2023 (à partir de 12h30) et s'engage à verser la somme de 200 € TTC par chèque ou virement bancaire pour toute inscription jusqu'au 14 octobre 2023 inclus ou 240 € TTC par chèque ou virement bancaire pour toute inscription à partir du 15 octobre 2023. *(Demi-tarif pour les étudiants et demandeurs d'emploi sur envoi d'un justificatif).*
- Est adhérent(e) de l'IDE,** désire participer **en visioconférence** au 27^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le 24 novembre 2023 (à partir de 12h30) et s'engage à verser la somme de 200 € TTC par chèque ou virement bancaire pour toute inscription jusqu'au 14 octobre 2023 inclus ou 240 € euros TTC par chèque ou virement bancaire pour toute inscription à partir du 15 octobre 2023. *(Demi-tarif pour les étudiants et demandeurs d'emploi sur envoi d'un justificatif).*
- N'est pas adhérent(e) de l'IDE,** désire participer **en présentiel** au 27^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le 24 novembre 2023 (à partir de 12h30) et s'engage à verser la somme de 300 € TTC par chèque ou virement bancaire pour toute inscription jusqu'au 14 octobre 2023 inclus ou 350 € TTC par chèque ou virement bancaire pour toute inscription à partir du 15 octobre 2023. *(Demi-tarif pour les étudiants et demandeurs d'emploi sur envoi d'un justificatif).*
- N'est pas adhérent(e) de l'IDE,** désire participer **en visioconférence** au 27^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le 24 novembre 2023 (à partir de 12h30) et s'engage à verser la somme de 300 € TTC par chèque ou virement bancaire pour toute inscription jusqu'au 14 octobre 2023 inclus ou 350 € TTC par chèque ou virement bancaire pour toute inscription à partir du 15 octobre 2023. *(Demi-tarif pour les étudiants et demandeurs d'emploi sur envoi d'un justificatif).*

- Est représentant(e) d'un membre associé de l'Institut du droit équin et bénéficie à ce titre d'une invitation pour assister **en présentiel** au 27^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le 24 novembre 2023 (à partir de 12h30).
- Est représentant(e) d'un membre associé de l'Institut du droit équin et bénéficie à ce titre d'une invitation pour assister **en visioconférence** au 27^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le 24 novembre 2023 (à partir de 12h30).

Merci également de nous indiquer :

- votre **niveau de connaissances** quant au programme de la journée de Congrès :

- expert intermédiaire novice

- vos **attentes** quant au suivi de la journée de Congrès :

- acquérir de nouvelles connaissances actualiser vos connaissances mettre à jour vos pratiques professionnelles échanger avec des professionnels du cheval et du droit
 autres :

Les modalités de suivi du Congrès peuvent être aménagées pour les personnes en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter.

En complétant et signant le présent bulletin d'inscription, le stagiaire inscrit reconnaît avoir lu et accepté les dispositions du règlement intérieur des formations et Congrès de l'Institut du droit équin. Le présent règlement est mis à disposition des stagiaires sur le site Internet de l'Institut du droit équin et joint par tous moyens utiles à la confirmation d'inscription du stagiaire à la présente journée de Congrès.

A.....

Le.....

Signature

*Bulletin à retourner à l'IDE par mail ou par courrier postal :
CDES - Hôtel Burgy – 13, rue Pierre Bernardaud - 87100 LIMOGES
Tel : 05.55.45.76.30/33 - droitequin@gmail.com*